



**DIMANCHE 18 MARS 2018**



Arrivée 2017 : Vainqueur – Emilien JEANNIERE (Vendée U)

L'OLYMPIC CYCLISTE DE LOCMINE VOUS PRESENTE  
**LA 39<sup>ème</sup> FLECHE DE LOCMINE**  
**SOUVENIR HENRI LE BRAS**

**EPREUVE FEDERALE  
ELITE NATIONALE 1-2**



## LES OFFICIELS DE L'EPREUVE

### □ DIRECTION :

Président :	Raymond LAUDRIN 06.87.76.52.31
Secrétaire :	Jacques LE BELLEGO 06.32.80.87.30
Trésorier :	Jean-Paul Dilas 06.31.33.30.17.

### □ COLLEGE DES ARBITRES :

Président du Jury :	Damien QUILLIVIC
Arbitre Titulaires 1 :	Julien GLOAGUEN
Arbitre Titulaires 2 :	Joël GUILLO
Juge à l'arrivée :	Pierre MARCHADOUR
Arbitre Moto 1 :	Bruno CHARUEL
Arbitre Moto 2 :	Mickaële LE DU

### □ ORGANISATION :

Animateur :	Christian JOSSO
Circuit itinéraire:	Joël LE YONDRE 0650347095
Moto-Info :	Michel LE DOUAIRON
Ardoisier :	Christian LE BELLEGO
Médecin :	Dr Caroline COLOMB
Liaison Radio VHF :	HERMINE SERVICE COURSE
Motos Sécurités :	MAS 56
Classements Grimpeurs et Primes :	Arbitres
Podium :	Jean-Luc Le Texier
Vidéo Finish :	André COUE
Responsable Dossards :	Arnaud Robin
Responsables Départ :	Robert CORFMAT, Dominique LORIC
Rédaction Classement Informatique :	Stephane LE CLAINCHE
Voiture neutre n° 1 :	O.C.LOCMINE
Voiture neutre n° 2 :	O.C.LOCMINE LOCMINE AUTO
Voiture neutre n° 3 :	O.C.LOCMINE LIGER
Ambulance :	Ambulance RAULT

# REGLEMENT PARTICULIER

## ARTICLE 1. ORGANISATION

La Flèche de Locminé est organisée par l'OC Locminé sous les règlements de la Fédération Française de Cyclisme. Elle se dispute le dimanche 18 mars 2018.

## ARTICLE 2. TYPE D'EPREUVE

L'épreuve est inscrite au calendrier FFC et est classée Fédérale Elite Nationale1 et 2.

## ARTICLE 3. PARTICIPATION

Conformément à l'article 2.1.005 du règlement FFC, l'épreuve est ouverte aux équipes suivantes :

- Equipes Continentales UCI Françaises ;
- Equipes Nationales\* ;
- Equipes étrangères régionales et de clubs\* ;
- Equipes FFC : coureurs 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> catégorie
  - Pôle ;
  - Equipes de Division Nationale, Nationale Espoirs et Nationale 2 ;
  - Equipes des comités régionaux
  - Equipes des comités départementaux
  - Equipes de clubs

\* un maximum de 3 équipes étrangères sera autorisé.

Conformément à l'article 2.2.003 du règlement FFC, étant donné que la participation individuelle est admise, le nombre de coureurs par équipes est limité à 12, une tolérance étant toutefois admise.

## ARTICLE 4. PERMANENCE

DE 11H30 A 12H00 REUNION DU COLLEGE ARBITRES

La permanence de départ se tient, le dimanche 18 mars de 12 h à 13 h 15 à la mairie annexe de Locminé (bâtiment situé sur la gauche de la mairie).

La réunion des directeurs sportifs, organisée suivant l'article 1.2.087 du règlement FFC, en présence des Membres du Collège des Arbitres, est fixée à 12 h 30 et aura lieu à la Mairie Annexe de Locminé.

## ARTICLE 5. RADIO-TOUR

Les informations courses sont émises sur la radio VHF fréquence 157,4875MZ.

## ARTICLE 6. ASSISTANCE TECHNIQUE NEUTRE

Le service d'assistance technique neutre est assuré par 3 véhicules :

- Voiture neutre n° 1 : O.C.LOCMINE
- Voiture neutre n° 2 : O.C.LOCMINE      Locminé auto
- Voiture neutre n° 3 : O.C.LOCMINE      véhicule léger

## ARTICLE 7. DELAIS D'ARRIVEE

Tout coureur arrivant dans un délai dépassant 5% du temps du vainqueur n'est plus retenu au classement. Le délai peut être augmenté en cas de circonstances exceptionnelles par le Collège des Arbitres, en consultation avec l'organisateur.

## ARTICLE 8. CLASSEMENTS

### Classement Meilleur Grimpeur

Le classement du Meilleur Grimpeur sera établi sur 4 grimpeurs à savoir :

- Km 14 lieu dit ST Fiacre en Radenac.
- Km 52,50 à l'entrée de ST Jean Brévelay.
- Km 80 à l'entrée de Chanticoq.
- Km 105,50 2ème passage au podium.

Points attribués à chaque classement : 6, 4, 2 et 1 pts au 4 premiers coureurs.

Dotations : **1) 80 €**

En cas d'égalité, les coureurs seront départagés par leur nombre de 1ère place, de 2ème place, de 3ème place et en dernier recours, à l'aide du dernier classement au 2<sup>ème</sup> passage sur la ligne d'arrivée.

## ARTICLE 9. PRIX

Les prix suivants sont attribués :

- Classement Final : Grille 1220/20

<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>6</b>	<b>7</b>	<b>8</b>	<b>9</b>	<b>10</b>	<b>11</b>	<b>12</b>	<b>13</b>	<b>14</b>	<b>15</b>	<b>16</b>	<b>17</b>	<b>18</b>	<b>19</b>	<b>20</b>
246	183	146	122	98	85	67	55	37	24	21	20	18	17	15	14	14	14	12	12

- Prix Spéciaux aux 2<sup>ème</sup> catégories : Grille 305/10

<b>Place</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>6</b>	<b>7</b>	<b>8</b>	<b>9</b>	<b>10</b>
<b>Prix</b>	62	53	46	38	26	21	18	15	14	12

Le total général des prix distribués à l'occasion de l'épreuve est de 1525 €.

## ARTICLE 10. ANTIDOPAGE

Le règlement antidopage de la FFC et du Ministère de la Jeunesse et des Sports s'applique intégralement à la présente épreuve.

Le contrôle antidopage a lieu au siège de la Mairie, rue du Général De Gaulle à Locminé.

L'accès sera flêché.

## ARTICLE 11. PROTOCOLE

Conformément à l'article 1.2.112 du règlement FFC, les coureurs suivants doivent se présenter au protocole :

- Les 3 premiers de l'épreuve
- Le 1<sup>er</sup> coureur 2<sup>ème</sup> Catégorie de l'épreuve
- Le vainqueur du classement « Meilleur Grimpeur »

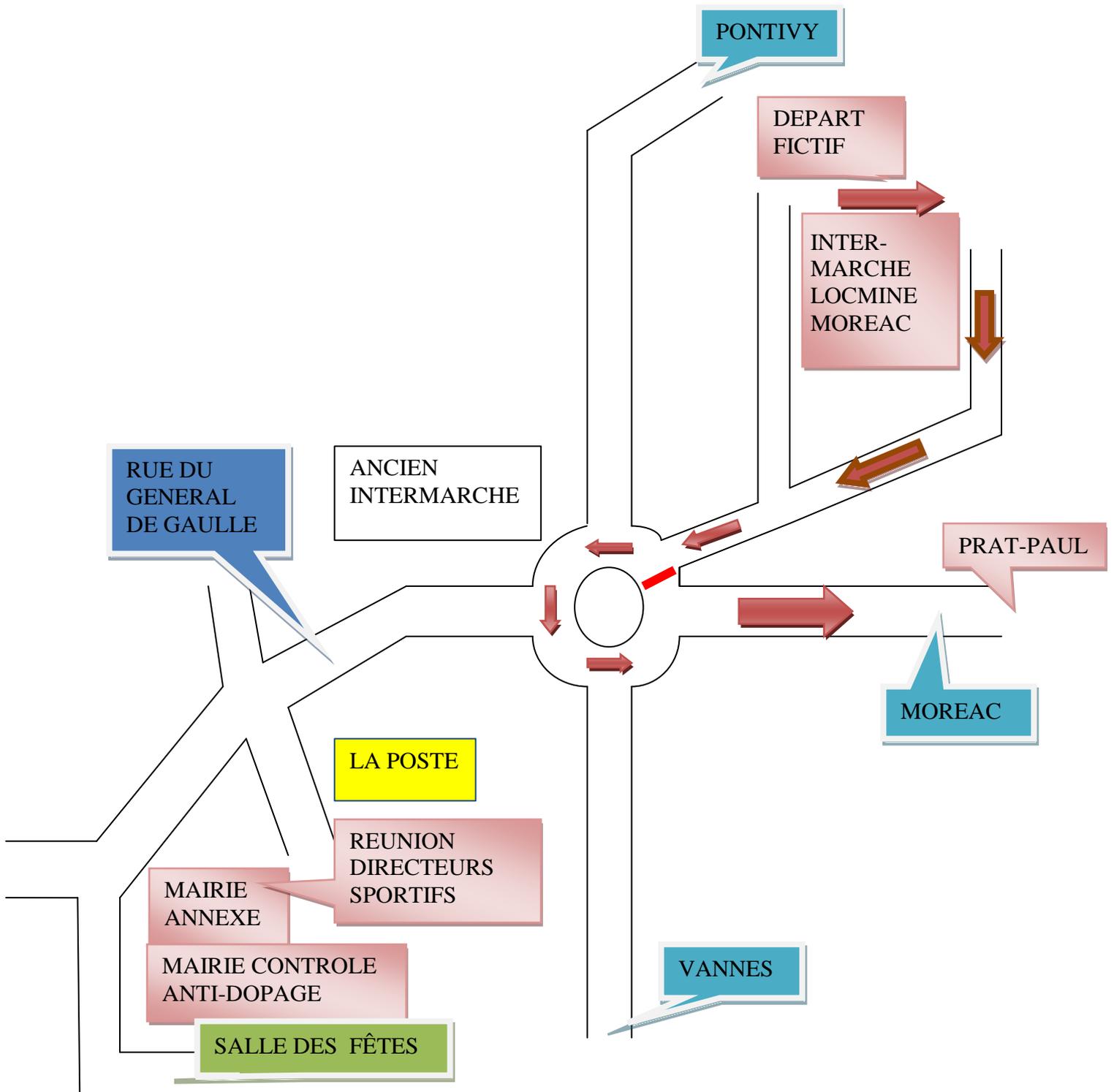
Ils se présenteront dans un délai de maximum de 5 minutes après leur arrivée.

## ARTICLE 12. PENALITES

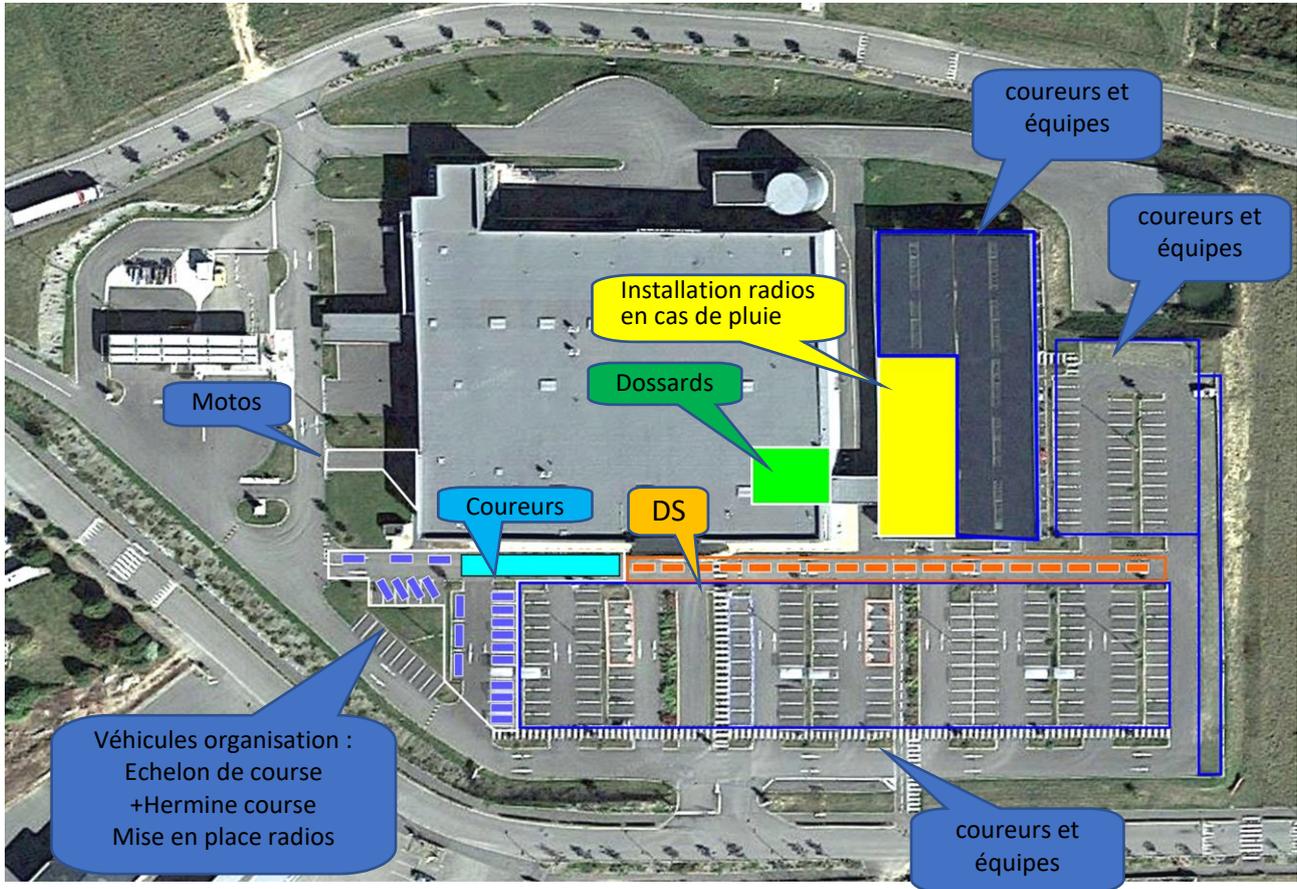
Le barème de pénalités de la FFC est le seul applicable.

## PRELEMINAIRES DE DEPART

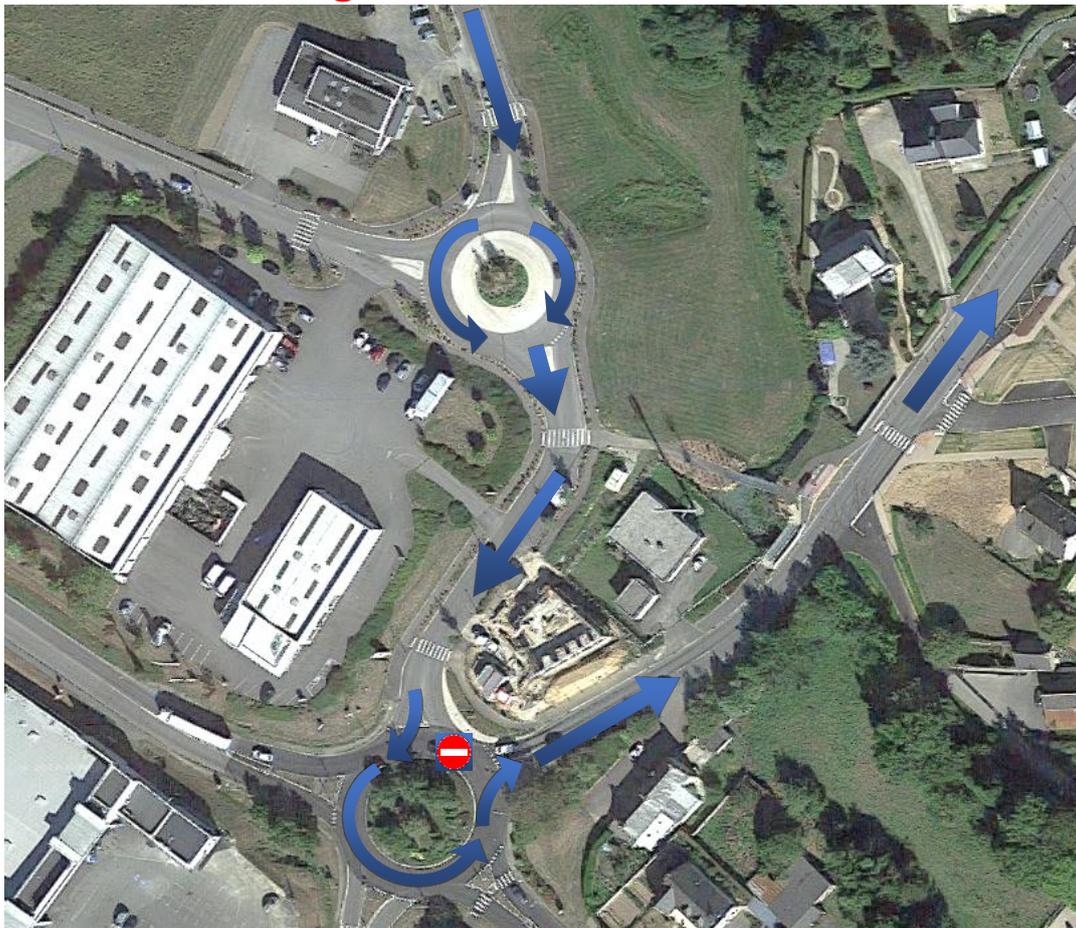
- ❑ 12 h 00 : Remise des dossards à Intermarché LOCMINE / MOREAC ZA DU BRONUT
- ❑ 12 h 00 : Réunion du Collège des Arbitres à la Mairie Annexe
- ❑ 12 h 30 : Réunion des directeurs sportifs à la Mairie Annexe
- ❑ 13 h 40 : Départ Fictif à Intermarché LOCMINE / MOREAC
- ❑ 13 h 45 : Départ réel lancé à la sortie de Locminé (km0) en direction de Moréac lieu dit « PRAT-PAUL »



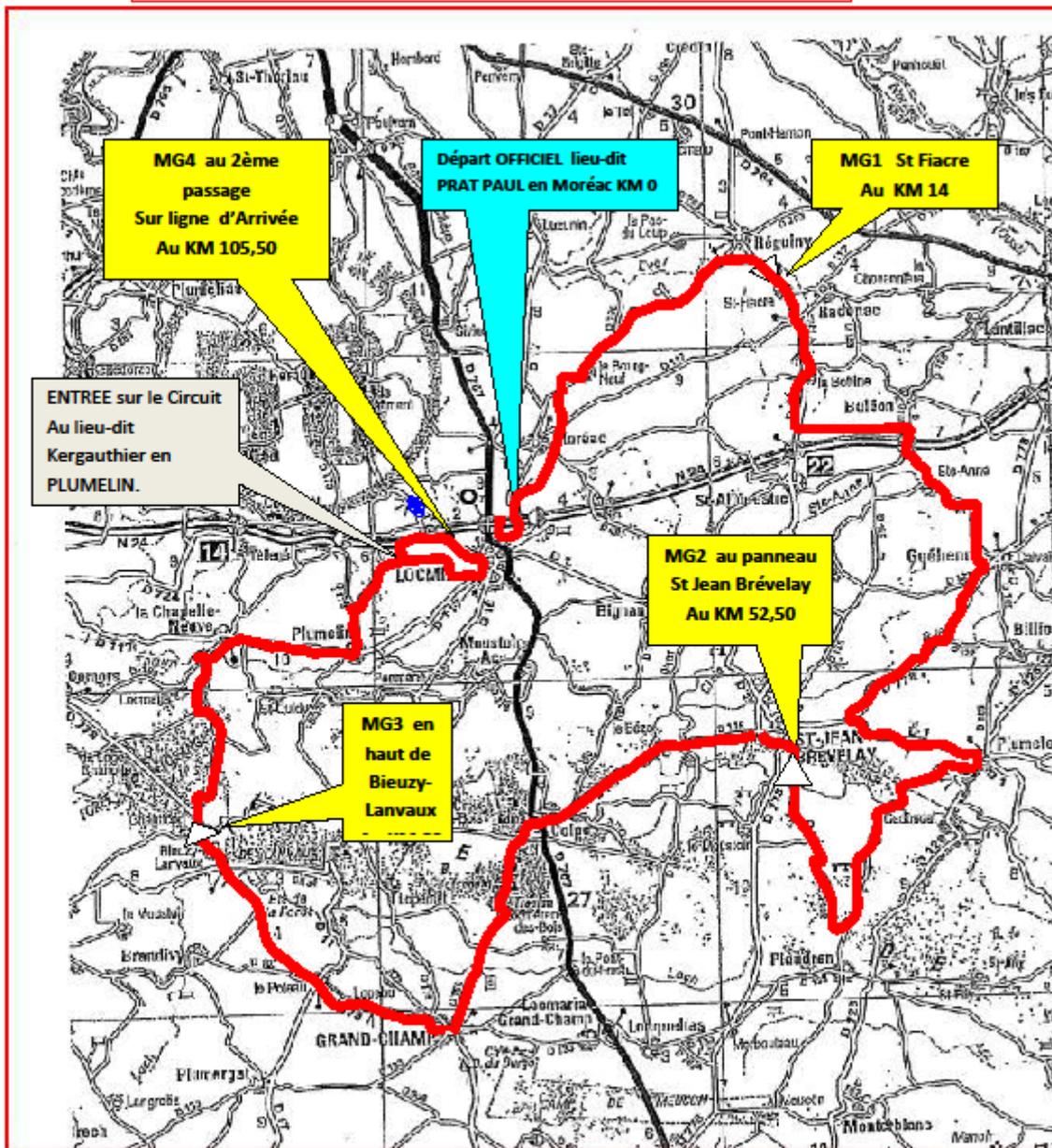
## ZONE DE DEPART



## Passage Rond-Point du Trendeur



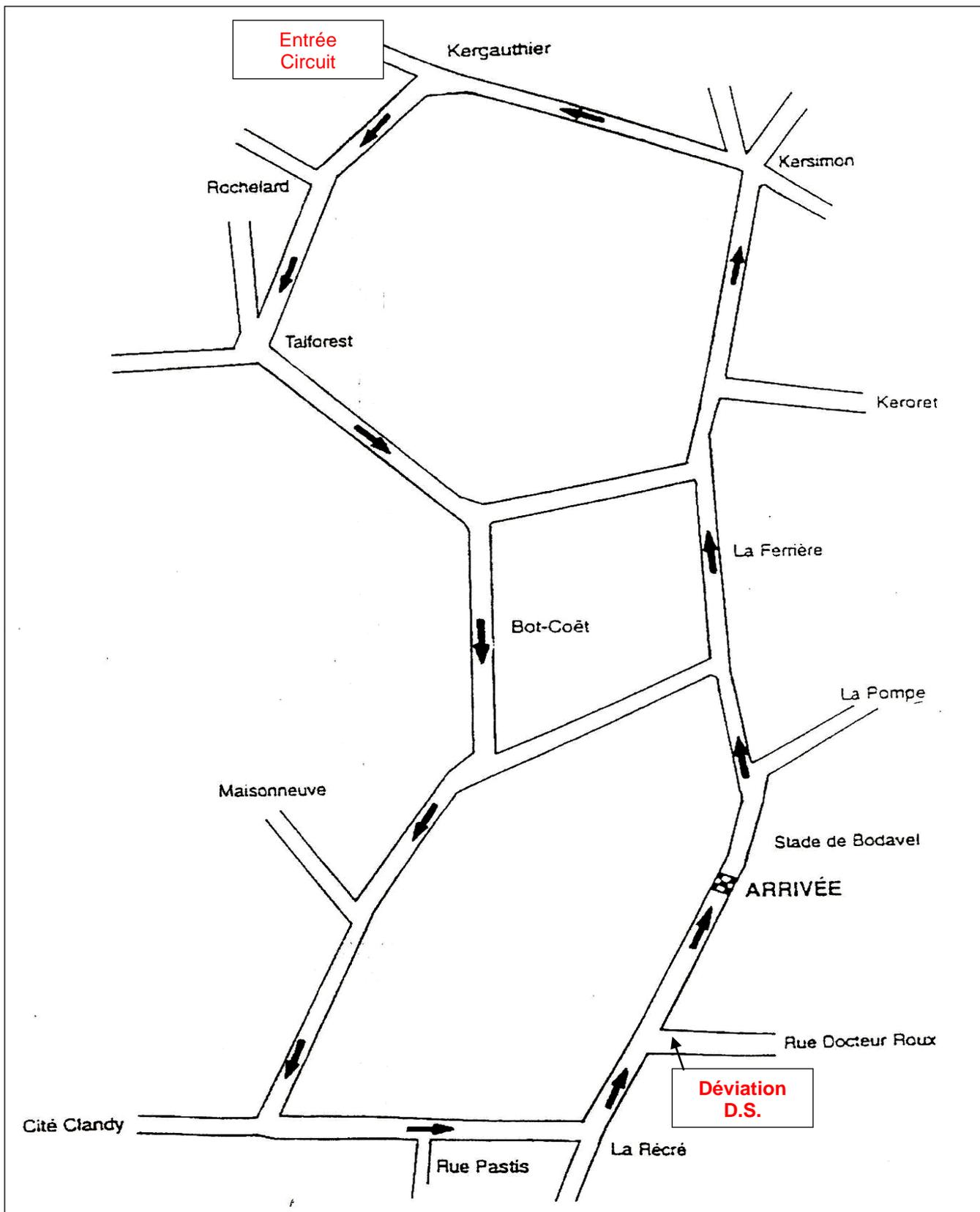
FLECHE DE LOCMINE 18 MARS 2018



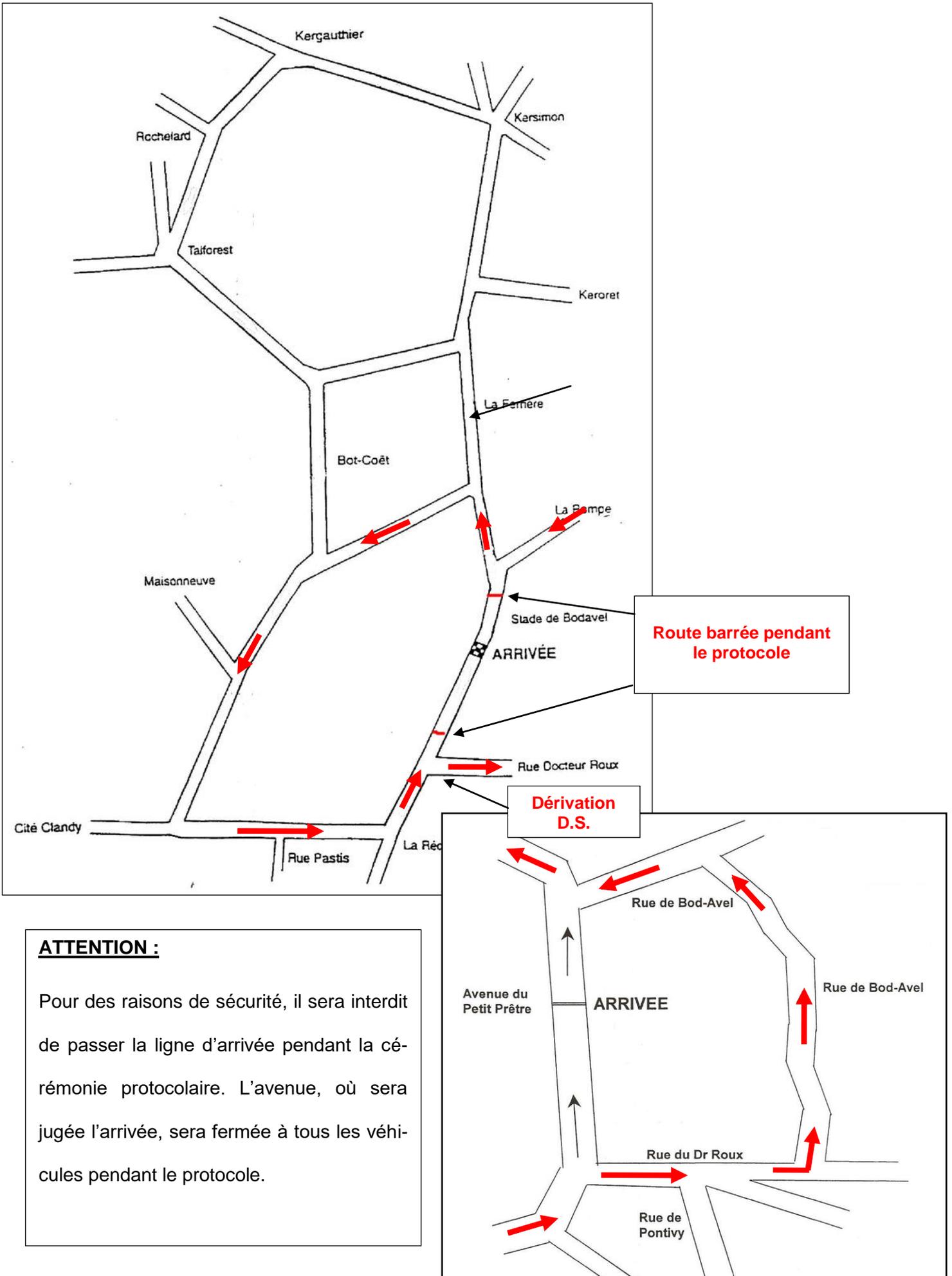
FFC		Itinéraire course de la 39ème FLECHE DE LOCMINE				FFC	
Dimanche 18 mars 2018							
Epreuve en ligne Elite 1 et 2 organisé par l' Olympique cycliste de Locminé							
No Routes	Communes et villes traversées par la course	Kilométrage		Horaire à 40 km/h	Horaire à 42 km/h		
		Fait	Restant				
	DEPART FICTIF - INTERMARCHE LOCMINE-MOREAC						
D117	Direction Moréac vers départ réel au lieu-dit "prat Paul"	0.0	153.8	13:45		13h45	
C1	Après le pont, prendre à droite direction Bonvallon, puis à Bodam prendre à gauche, le Clandy, tout droit la rue du Goharnec,	2.3	151.5	13:48		13:48	
C1	Traversée du lieu-dit Bourneuf, direction Réguiuny	5.0	148.8	13:52		13:52	
C1	Traversée du lieu-dit "Logean"	8.8	145.0	13:58		13:57	
C1	Entrée dans Réguiuny, prendre 1ère à droite , rue du Lac	11.5	142.3	14:02		14:01	
D11	Au bout de la rue du Lac, au stop, prendre à droite la direction Radenac	12.3	141.5	14:03		14:02	
D11	A la sortie de Réguiuny, début e la montée du 1er grimpeur	13.0	140.8	14:04		14:03	
D11	<b>▲ MG1 lieu-dit St Fiacre</b>	14.0	139.8	14:06		14:05	
D11	Traversée St Fiacre	14.1	139.7	14:06		14:05	
	Continuer tout droit	14.7	139.1	14:07		14:06	
D11	Continuer tout droit	15.0	138.8	14:07		14:06	
D11	Continuer tout droit	15.8	138.0	14:08		14:07	
D11	Continuer tout droit	16.5	137.3	14:09		14:08	
D11	Traversée du lieu-dit "la bottine"	17.8	136.0	14:11		14:10	
D724	Prendre à gauche, avant le pont de la RN24, route parallèle à la 4 voies vers Buléon	19.7	134.1	14:14		14:13	
D155	Entrée dans le lieu-dit "le Maigris", prendre à droite, passage au-dessus de la RN24, direction Guéhénno	23.0	130.8	14:19		14:17	
D165	Après le pont, prendre à gauche, direction Guéhénno	23.1	130.7	14:19		14:18	
D165	Au rond-point, prendre à droite, direction Guéhénno	23.4	130.4	14:20		14:18	
D165	Traversée du lieu-dit "Ste Anne" aller tout droit vers Guéhénno	24.8	129.0	14:22		14:20	
D165	A l'entrée de Guéhénno, prendre à droite rue de la résistance.	27.7	126.1	14:26		14:24	
D778	Au carrefour Josselin - St Jean Brévelay, prendre à droite direction St Jean Brévelay	28.0	125.8	14:27		14:25	
D778	Traversée du carrefour "Kerhello", aller tout droit vers St Jean Brévelay	31.5	122.3	14:32		14:30	
D1	Au carrefour le "Talrun", prendre à gauche direction Plumelec	35.0	118.8	14:37		14:35	
D1	A l'entrée dans Plumelec, après établissement Gabillet	39.0	114.8	14:43		14:40	
D126	Prendre à droite, rue de la salette,	39.2	114.6	14:43		14:41	
V7	Au bout de la rue de la salette, prendre à droite ZA Prassun vers Plaudren, descente très rapide sur 3 kms	39.5	114.3	14:44		14:41	
C6	Traversée du village "kergonan" aller tout droit vers Plaudren	43.2	110.6	14:49		14:46	
D182	Au carrefour, "Kermiser", prendre à droite direction St Jean Brévelay	45.7	108.1	14:53		14:50	
D182	Traversée du village "Guerihuel", aller tout droit direction St Jean Brévelay	48.5	105.3	14:57		14:54	
D182	Début de l'ascension du 2ème grimpeur vers St Jean Brévelay	51.5	102.3	15:02		14:58	
D182	<b>▲ MG2 200M avant le panneau agglomération St Jean Brévelay</b>	52.5	101.3	15:03		15:00	
D778	Entrée au panneau St Jean Brévelay, prendre à droite vers le 1er rond-point	52.6	101.2	15:03		15:00	

FFC		Itinéraire course de la 39ème FLECHE DE LOCMINE		FFC	
Dimanche 18 mars 2018					
Epreuve en ligne Elite 1 et 2 organisé par l' Olympique cycliste de Locminé					
No Routes	Communes et villes traversées par la course	Kilométrage		Horaire à 40 km/h	Horaire à 42 km/h
		Fait	Restant		
D778A	Au rond-point, prendre à gauche, la direction Colpo	52.8	101.0	15:04	15:00
D115	Au 2ème rond-point, prendre à gauche, la direction Colpo-Grand Champ	53.6	100.2	15:05	15:01
D115	Traversée du carrefour "rochede", aller tout droit vers Colpo	56.6	97.2	15:09	15:05
D115	Au panneau entrée Colpo, tout droit vers centre bourg	60.6	93.2	15:15	15:11
D115	Après l'église, au rond-point, aller tout droit , et au carrefour , prendre à gauche direction Grand Champ	61.3	92.5	15:16	15:12
D115	Passer sous le pont et au rond-point, prendre à droite direction Grand Champ	61.7	92.1	15:17	15:13
D150	Au carrefour, aller tout droit, direction Grand Champ	62.3	91.5	15:18	15:14
D150	Descente rapide et sinueuse au lieu-dit "Botségalo"	64.4	89.4	15:21	15:17
D151	Entrée agglomération, au panneau Grand Champ	68.7	85.1	15:28	15:23
D152	Après l'église, prendre à droite, direction Bieuzy-lanvaux Baud	69.2	84.6	15:28	15:23
D153	Au rond-point le poteau, aller tout droit, direction Baud	73.5	80.3	15:35	15:30
D779	Entrée dans village Bieuzy-lanvaux, au panneau début du 3ème grimpeur	78.0	75.8	15:42	15:36
D779	<b>▲ MG3 en haut de Bieuzy</b>	80.0	73.8	15:45	15:39
C2	Après le grimpeur, au carrefour lieu-dit "Chanticoq", prendre à droite la direction la Chapelle Neuve	80.1	73.7	15:45	15:39
D189	Traversée du lieu-dit "Kergoasmat" direction la Chapelle Neuve	82.5	71.3	15:48	15:42
D189	Entrée agglomération, au panneau la Chapelle Neuve	86.0	67.8	15:54	15:47
	A droite prendre la rue du stade	86.3	67.5	15:54	15:48
D117	A droite prendre la direction PLUMELIN	86.6	67.2	15:54	15:48
D117	Au panneau entrée agglomération PLUMELIN	90.8	63.0	16:01	15:54
	Après l'église, face à la Mairie prendre à gauche la rue des Palmiers	91.1	62.7	16:01	15:55
D179	Au bout de la rue des palmiers, prendre à gauche la direction Remungol	91.4	62.4	16:02	15:55
D179	Au carrefour, lieu-dit "petit casino" prendre la route à droite, direction lieu-dit Kergauthier	92.3	61.5	16:03	15:56
	Traversée du lieu-dit Kergauthier	93.9	59.9	16:05	15:59
	Entrée sur le circuit à Kergauthier, prendre à droite vers l'Arrivée	94.5	59.3	16:06	16:00
	<b>Arrivée sur le circuit 6,9 km x 8 tours</b>				
	1er passage sur la ligne d'arrivée	98.6	51.3	16:12	16:05
	2ème passage sur la ligne d'arrivée - MG4	105.5	48.3	16:23	16:15
	3ème passage sur la ligne d'arrivée	112.4	41.4	16:33	16:25
	4ème passage sur la ligne d'arrivée	119.3	34.5	16:43	16:35
	5ème passage sur la ligne d'arrivée	126.2	27.6	16:54	16:45
	6ème passage sur la ligne d'arrivée	133.1	20.7	17:04	16:55
	7ème passage sur la ligne d'arrivée	140.0	13.8	17:15	17:05
	8ème passage sur la ligne d'arrivée	146.9	6.9	17:25	17:14
	<b>ARRIVEE</b>	153.8	0.0	17:35	17:24
		<b>153.80</b>	0	17:35	17:24

**CIRCUIT FINAL DE LA FLECHE DE LOCMINE**  
**-6 KM 900 -**



# DERIVATION DES DIRECTEURS SPORTIFS ET TOUS LES VEHICULES



## PRECAUTIONS A PRENDRE

- Km 1.5 Prendre à droite direction Bonvalon . route étroite sur 0.7 km
- ☞ Km 5 Moréac : du bas de la rue du Goharnec jusqu'au Boug-neuf route étroite sur 1 km
- ☞ Km 35 Au carrefour de Talrun, îlots directionnels prendre à Gauche direction Plumelec.
- ☞ Km 39,50 ZA Prassun Plumelec vers Plaudren, descente rapide sur 3kms.
- ☞ Km 45,70 Au carrefour « Kermiser » prendre à droite vers St Jean Brévelay.
- ☞ Km 61 Traversée de l'agglomération Colpo, contournement de l'église, rond-point, aménagements diverses et rond point à nouveau.
- ☞ Km 64,40 Descente rapide et sinueuse lieu dit « Botségalo »
- ☞ Km 69 Traversée de l'agglomération de Grand champ.
- ☞ Km 80 3ème grimpeur Chanticoq à droite direction la Chapelle-Neuve, sur 6 kms route sinueuse et moins large.
- ☞ Km 91 Traversée de l'agglomération de Plumelin, îlot directionnel et virage à gauche de suite.

## LISTES DES HOPITAUX

- Hôpital CHUBERT (Centre Hospitalier Bretagne Atlantique)  
20, boulevard Général Maurice Guillaudot  
56000 VANNES  
Téléphone : 02 97 01 41 41 (accueil)  
02 97 01 41 30 (Urgences)
- Centre Hospitalier de Noyal-Pontivy  
Téléphone : 02 97 28 40 40 (Accueil)

